

PROSPECTUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L'ORDRE SOCIAL.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—Ryancy

APPEL

Aux abonnés de l'AMI DE LA RELIGION,

AINSI QU'aux autres

AMIS DE L'ORDRE.

Depuis un an, des hommes mus par le génie du mal ont entrepris dans notre Canada, une guerre impie et sacrilège contre la Religion, la Morale et les principes immuables sur lesquels repose la société. On les voit chaque jour faire de coupables efforts pour égarer l'esprit des classes laborieuses, pour exciter la haine des pauvres contre les riches, pour détruire tout vestige de religion et de morale et renverser l'ordre social. Pour parvenir à leur but criminel, ils subventionnent des journaux qui vomissent chaque jour dans leurs feuilles empoisonnées, le mensonge, l'insolence, l'injure contre tout ce qu'il y a de respectable de vénéré. Ces journaux, ils les répandent partout, ils inondent les villes et les campagnes.

Ils parlent de liberté; et nous nous fond de leurs doctrines un joug insupportable qu'ils font de leurs plus nobles instincts de l'humanité. Ils parlent d'égalité; mais ils ne vous disent pas que leurs systèmes insensés conduiraient à l'égalité de la misère en faisant appel aux plus mauvaises passions, à l'envie, à la jalousie, à la haine de toute supériorité! Ils parlent de fraternité; et ils ne cessent de travailler à exciter les pauvres contre les riches, les ouvriers contre ceux qui les emploient, ceux qui ne possèdent rien contre ceux qui possèdent quelque chose.

En face de la propagande que ces hommes font avec une constance et une énergie diaboliques, les gens de bien, les amis de l'ordre, les défenseurs de la société, garderont-ils le lâche et coupable silence? Laisseront-ils le génie du mal faire de notre patrie une terre de désolation et de ruines? Non; nous ne le croyons pas. Les hommes honnêtes ont vu dans l'élection qui vient de se terminer, une preuve évidente de l'esprit et des sentiments qui animent ceux qui ont essayé de répandre parmi les classes pauvres de notre pays, ces doctrines subversives de toute morale, de tout gouvernement, de toute société. A la vue des dangers qui les menacent, les amis de l'ordre ont dû comprendre qu'il fallait opposer la propagande du bien à celle du mal; un antidote puissant au poison; et employer pour y parvenir les moyens dont se servent les ennemis de la société.

Plusieurs personnes ont suggéré l'idée de fonder un journal hebdomadaire qui, par la modicité du prix d'abonnement, serait à la portée de toutes les fortunes. Ce journal religieux, politique et littéraire serait consacré à la défense des vrais intérêts du peuple, de la religion et de la société. Mais, on comprend qu'un tel journal fondé, non dans des vues de spéculation ou d'intérêt privé, nécessite la coopération de tous les gens de bien, exige l'aide de tous les amis des bons principes.

Nous suggérons donc comme moyen d'atteindre le but désirable que nous proposons, de former une association dans laquelle seront reçus tous ceux qui donneront une certaine somme limitée. Cette asso-

ciation sera composée d'actionnaires; et pour mettre toutes les classes de la société en état de pouvoir contribuer à l'œuvre projetée, chaque part sera de DIX CHELINS chaque, payable en quatre termes par année. La réunion de tous ces dons individuels formerait le capital nécessaire pour l'établissement et l'existence du journal. L'Association n'aura aucun frais de rédaction à payer, le journal devant être sous la direction de quelques jeunes Messieurs de cette ville comme collaborateurs et de M. JACQUES CRÉMAZIE, avocat, comme rédacteur-en-Chef, qui tous, s'engagent à donner gratuitement, leurs soins et leur travail à ce journal dont le premier but est de disséminer parmi le peuple, les connaissances morales et utiles et à le prémunir contre les doctrines démoralisatrices et subversives de toute société. Le nombre des actions requises est de 600. Aussitôt ce nombre rempli, une assemblée générale d'actionnaires sera convoquée pour organiser l'Association.

Quel est des bases solides et permanentes, mais qui conservent ce que le Canadien-français a de son pays, quelque amour pour les œuvres aussi éminemment saintes, contribuer à une patrie? Nous aussi, nous disons à nos compatriotes:

Venez à nous vous tous qui aimez sincèrement, d'un amour efficace, la RELIGION, la PROPRIÉTÉ, la FAMILLE, ces trois lois éternelles de la civilisation, ces trois pensées identiques de Dieu. Venez à nous, vous, Chefs de famille; vous, savants; vous, hommes de professions; vous, ouvriers; propriétaires qui comprenez vos devoirs. Venez à nous, vous, fonctionnaires publics, magistrats qui exécutez les lois; vous, maires, officiers municipaux, législateurs qui représentez les cités, les villages, les campagnes, les libertés, les besoins de la patrie. Venez à nous, Vicaires de Jésus-Christ, vous qui êtes les pères, les amis, les consolateurs de vos ouailles et qui donnez à tous la parole de Justice et de vérité. Venez à nous, vous tous qui voulez la prospérité et le bonheur de notre commune patrie.

Ce journal paraîtra une fois par semaine et contiendra 16 pages, double colonne, de lecture, et donnera par année la matière de plus de 25 volumes ordinaires. Le prix de l'abonnement sera de DEUX PASTRES par an, payable à la fin de chaque semestre pour les abonnés de la cité de Québec, et de SEPT CHELINS ET DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. Ce journal contiendra à chaque numéro un bulletin des nouvelles ecclésiastiques, locales et étrangères, un résumé des nouvelles politiques de la semaine, et enfin, toutes les matières qui peuvent intéresser le lecteur Canadien. Québec, 19 Février, 1850.

N. B.—Des listes pour recevoir les actions seront déposées à la Basse-Ville, chez MM. MÉTHOT, CHINIC & Co.—Haute-Ville, chez MM. J. & O. CRÉMAZIE.—Faubourg St. Jean, chez M. JOS. ROBITAILLE, marchand de fer, et chez M. A. ANGER, épicière, près de l'Église.—Faubourg St. Roch, chez M. CHARLES DION, instituteur, rue du Pont, et chez M. EUGÈNE BLAIS, épicière, rue de la Couronne.—Faubourg St. Vallier, chez M. J. HAMEL, épicière.

Il est vrai que les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont offert leur médiation, mais ils n'y étaient pas autorisés par leurs gouvernements respectifs, et un gouvernement de France d'une médiation que la Bretagne lui avait offerte n'a point été les relations pacifiques existantes entre les deux pays. Je communiquerai les documents.

LE COMTE D'ABERDEEN.—La conduite du gouvernement grec en ce qui concerne le remboursement de l'emprunt a été, en diverses occasions, très blâmable, et peut-être aujourn'hui en raison de prendre des mesures extrêmes en demandant le remboursement de l'emprunt. Mais quant à plusieurs des réclamations individuelles, elles sont contestables. En ce qui concerne la question de territoire, comme l'intégrité du territoire grec a été garantie par la France et par la Russie, nous ne pouvons assuément exiger la cession des îles réclamées sans le consentement de la France et de la Russie. En effet, lorsque l'on a fait la carte du royaume de Grèce, ces îles y étaient comprises, et il ne faut pas croire que la France et la Russie consentiront à la cession de ces îles, à moins qu'il ne soit prouvé que l'on a eu tort de les comprendre dans les Etats grecs.—L'île de Sapienza est à une centaine de verges, et lorsque les îles Ioniennes furent placées sous la protection de l'Angleterre, il fut convenu que toutes les îles placées si près du littoral ottoman, que ses autorités pourraient en concevoir de l'inquiétude, seraient considérées comme appartenant à la Turquie. Aucun blocus n'a été déclaré, a dit le noble lord; mais il y a un blocus de fait contre les vaisseaux de guerre grecs, et je crois que le Gouvernement a agi avec beaucoup d'imprudence et de précipitation.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE.—Le noble lord a profité de ma réponse pour charger le Gouvernement d'une responsabilité qu'il n'a pas encourue.—Lord Stanley n'avait rien dit de la demande d'une cession d'îles, et l'on n'avait pas demandé au gouvernement grec une réponse catégorique et immédiate à cette question. Cette demande est sur un pied tout différent de celles que M. Wyse a faites catégoriquement et qui avaient pour objet le remboursement de l'emprunt et une indemnité pour des sujets anglais lésés.

LE COMTE D'ABERDEEN.—S'il en est ainsi, je retire l'observation que j'ai faite. Quant aux demandes d'indemnités pour des sujets anglais lésés, probablement le chiffre est trop élevé. La seule chose incontestable, c'est qu'une indemnité est due, mais le chiffre est une matière à négociation.

LORD BROGHAM.—Je ne croyais pas que les ministres britanniques au point d'ajouter à l'établissement d'une Cour sommaire de chancellerie en Irlande une Cour sommaire de droit commun dans la Méditerranée pour juger les affaires de déposition dans les vingt-quatre heures. Je voudrais connaître l'importance des deux îles en litige. Rien n'est plus blâmable que d'agir énergiquement contre une puissance faible et de ne pas agir de même à l'égard d'une grande puissance. Si un sujet britannique a été lésé, nous devons le protéger. Mais pour des dettes, je dirais aux créanciers de s'adresser aux tribunaux; ou bien il faudra faire la guerre aux Etats de l'Amérique et à l'Espagne.

LORD STANLEY.—Sir T. Wyse a-t-il agité d'après les instructions qu'il a reçues du Gouvernement.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE.—Les documents que je déposerai sur le bureau expliqueront toute l'affaire. J'admets la distinction du noble lord entre les outrages faits à la personne de sujets anglais et des dettes de gouvernements étrangers envers des sujets anglais.

La Chambre s'ajourne.

NOUVELLES A LA MAIN.

L'honorable Jean Chabot est arrivé à Toronto le 26 Février.

—Tout en annonçant avec douleur que le Rev. père Chiniquy a été gravement indisposé, nous ajoutons avec satisfaction que notre zèle apôtre de la tempérance est maintenant considéré comme hors de danger.

—L'adresse présentée à M. Tancred de Sauvageau, par les électeurs du comté de Huntingdon, n'est point signée seulement que par 200 personnes, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, mais bien par 1,218.

—Le Pilot est autorisé à dire que les vaisseaux étrangers pourront obtenir licence pour aller de Québec à Montréal avec des cargaisons, et revenir à Québec pour avoir les acquits de la douane, comme c'était le cas durant la suspension temporaire des lois de navigation, il y a quelques années.

—Les messieurs suivants ont été nommés par le Conseil de Ville, dans la séance de vendredi soir, pour faire le recensement de la Cité de Québec:—

- M. J. Bonner, pour le quartier St. Louis.
Mr. Syme, " du Palais
Mr. J. C. Nolan, " St. Pierre.
Mr. H. Tanguay, " St. Jean.
Mr. Frs. Huot, " St. Roch.
Mr. John Nolan, " Champlain.

Nous espérons que chaque citoyen se fera un devoir de donner des renseignements exacts sur les informations qui leur

seront demandés par ceux chargés de le faire.

—Une pétition a été reçue par le Conseil de Ville, de la part des personnes résidentes des quartiers Champlain, St. Pierre, et autres lieux, priant pour le déplacement du Marché de la Basse-Ville, au Cul-de-Sac. La pétition, plans et autres documents y relatifs, sont référés au comité des marchés.

—Nous attirons l'attention des Capitalistes, sur la vente des propriétés de l'honorable Ls. Massue, qui aura lieu demain, mardi, à 10 heures, au bureau du Sheriff.

—Il y a actuellement dans les Prisons communes de cette ville, 82 détenus; dont 47 hommes et 35 femmes.

MONTRÉAL, 1er Mars.—Une proposition a été faite hier, à l'Institut mécanique pour aviser au moyen de représenter l'industrie Canadienne à l'exhibition qui aura lieu à Londres en 1851. Un comité a été nommé à cette fin.

Marché de Montréal. Fleur, fine, 20s à 20s-6. Superfine, 21s-3 à 21s-6. Blé, 4s à 4s-3. Débentures, 2s pour 100 d'es-compte.

—On s'occupe sérieusement et activement de la construction d'une branche de railroad qui porterait le nom de "Railroad de Montréal et de Vermont." Ce serait une ligne de jonction entre Burlington et St. Jean. La partie américaine entre Burlington et Highgate est maintenant en voie de progrès, dit-on, et la branche dont il s'agit partirait de ce dernier point, en suivant la ligne la plus directe pour arriver à Montréal. Il y a eu une assemblée à cet effet à St. Jean, le 19 février.

—Félix Giackmeyer, écrivain, est agent à Québec, pour l'Album Littéraire et Musical de la Minerve.

L'Avenir a publié, mercredi, un Feuilleton temporaire, en attendant le rétablissement de ses presses.

—Mgr. Flagey, évêque de Louisville, (Kentucky,) est décédé le 11 février dernier, vers les 5 heures et demi de l'après-midi. Il était âgé de 87 ans.

—Le R. P. Telmon, ainsi que les autres prêtres de la congrégation des Oblats, qui l'avaient le Canada, l'autonomie dernier sur l'invitation de Mgr. Odin, évêque du Texas, sont arrivés à leur destination, à temps pour célébrer leur première messe le jour de l'Immaculée Conception.

Conversions.—Le Révérend James Steuart, ministre protestant, et sa femme; les Révérend M. Johnston et M. W. Hammer, sont entrés dans le sein de l'Eglise catholique, au point d'arriver à un journal anglais, vont être sous peu imités par plusieurs de leurs confrères.

—La très-honorable comtesse d'Arundel et de Surrey, a aussi embrassée la religion catholique, le jour de la Septuagésime, à Londres.

—M. Ferret, jeune ministre protestant, à Genève, s'est aussi converti le jour de l'Epiphanie.

—Un jeune homme, grandement intéressé dans les propriétés Manoriales de Westonsuper-Mare, est entré dans l'Eglise catholique avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. Il possédait une commission dans un régiment d'infanterie de sa Majesté.

—On paraît s'occuper maintenant plus que jamais d'une communication par vapeurs à vapeur entre Québec et Gaspé. Le manque d'une telle communication fait que cette partie reculée du Canada reste presque inconnue et inexploitée. La Gazette de Gaspé travaille à en faire comprendre l'importance. Le sujet des communications entre toutes les parties du pays, et plus spécialement entre les districts éloignés et peu peuplés, mérite la plus sérieuse attention de la législature. Sans cela, le pays ne saurait être prospère, de même qu'un corps dont les artères vicieuses gênent la circulation du sang, n'est jamais dans un état de santé.—Minerve.

RECIPROCITÉ.—Sir H. L. Bowler, Ministre Plénipotentiaire anglais à Washington, est le défenseur ardent de la cause de la Réciprocité. Il a répondu au président de la Chambre de commerce de Québec, au propos de la mission de deux des membres de cette chambre à Washington, qui faisait tout en son pouvoir pour les aider dans l'objet de leur mission ajoutant que le sujet a déjà engagé son attention, et qu'il a adressé pour cela une communication au gouvernement des Etats-Unis, qui l'a informé en retour que la question serait prochainement mise devant le congrès. (Mélanges.)

AUX CORRESPONDANTS.

A. T. MICH. ... Ecuver, Kamouraska, Lettre reçue; merci de vos offres que nous acceptons avec reconnaissance.

—Les procédés de l'assemblée du comté de Dorchester et la suite de l'article: Agriculture, sont inévitablement remis au prochain numéro.

MAISON DE CAMPAGNE

A LOUER IMMEDIATEMENT. Le second étage d'une maison neuve très bien finie, située sur la route de la Petite Rivière St. Charles, près du pont de Scott, contenant cinq appartements, et formant par le moyen d'une arche une vaste salle pour réunions, est maintenant prêt à être loué en s'adressant au propriétaire, sur les lieux. Ls. PICARD, Petite-Rivière, Québec, 4 mars, 1850.

Une Chance pour le Commerce!

A VENDRE

UNE MAISON, à 2 étages, Rue et Faub. St. Vallier.

APPARTENANT AUX HÉRITIERS DRAPEAU.

Voisin de la propriété de feu le FRÈRE LOUIS. Cette maison est située, par conséquent, dans le quartier le plus populeux et le plus central pour le Commerce d'ÉPICERIE ou des GRAINS, via la seule route par où passe les habitants pour se rendre aux divers Marchés. Depuis un grand nombre d'années, cette maison est occupée comme magasin. Les conditions de paiement seront faciles, et des garanties incontestables seront données aux acquéreurs.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Québec, 1er. février 1850.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr, Québec, 14 juin 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848

Les Soussignés offrent en Vente. Charbon à Grille et pour la vapeur de WallSEND.

—AUSSI— Charbon de-Smith double-oriblé. S'adresser à C. E. LEVEY & Cie Quai de Levey, 8 fév. 1850.

M. PATRY, architecte, demeure maintenant rue Dossifossés, St. Roch, vis-à-vis magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

EN VENTE.

CALENDRIER

ÉCCLESIASTIQUE DE QUÉBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le Calendrier Ecclésiastique de Québec, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désirent se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale:

- UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.
UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,
UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Crémazie; J. T. Brousseau; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU, Québec, 23 novembre, 1849.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille. Québec 29 Oct. 1849.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

QUEBEC QUJOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC